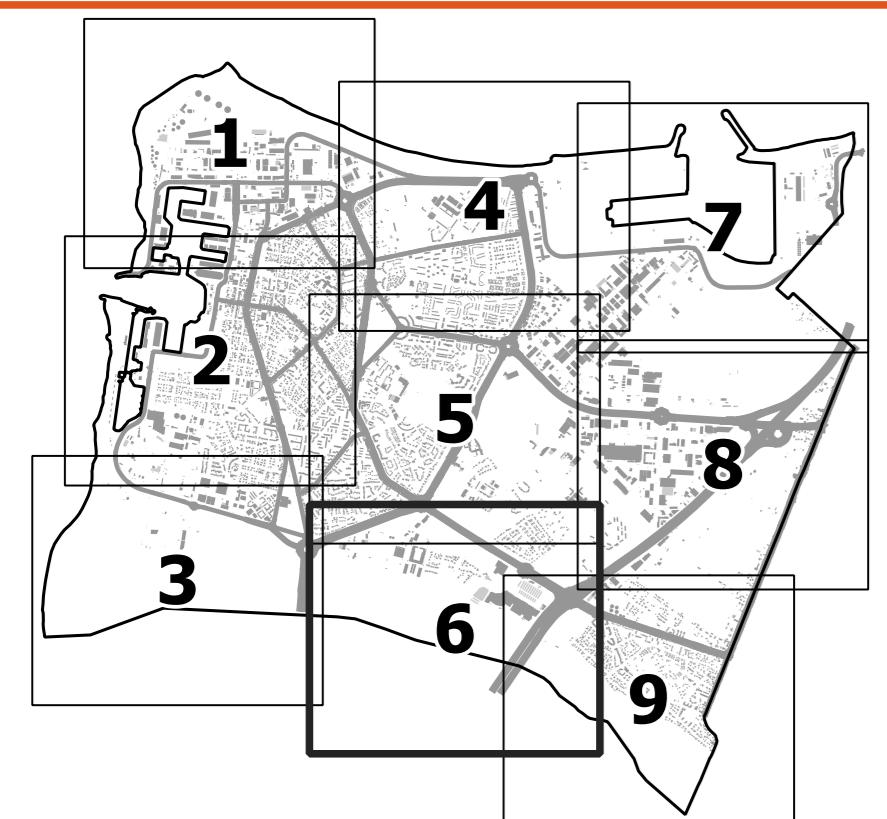


PLAN LOCAL D'URBANISME  
COMMUNE DE LE PORT

Pièce graphique N°1-6  
Plan de zonage N° 6  
Echelle 1/2000<sup>e</sup>



## PLU :

Prescrit le : 28/03/2013  
Modifié le : 17/12/2019

Arrêté le : 05/12/2017

Approuvé le : 02/10/2018

Cachet Mairie : Dossier approuvé par le Conseil Municipal du \_\_\_\_\_ Le Maire

## Zonage

	1AUa	1AUc	1AUe	1AUem	1AUm	1AUmut	1AUs	2AUmut	Ua	Ub	Uc, Uca	Ud	Ue	Uem	Umi	Up	Uppp	Us	Uoap	N	Uv
— Limite de zone																					
Ua																					
1AUc																					
1AUe																					
1AUem																					
1AUm																					
1AUmut																					
1AUs																					
2AUmut																					

## Emplacements réservés

- 1 Emplacement réservé (numéro)
- 10 Emprise de l'emplacement réservé

## Espaces boisés classés

- Espace boisé classé

## Servitudes

- \* Protection des ressources en eau : forage
- Protection des ressources en eau et projets : périphérie immédiate
- Protection des ressources en eau et projets : périphérie rapprochée
- Protection des ressources en eau : zone de surveillance renforcée
- Périmètre de protection au titre des monuments historiques (ABF)
- Protection des centres de réceptions radioélectriques
- Stockage d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
- Parc National (aire d'adhésion)
- Servitude de réseau d'assainissement
- Périmètre d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Canalisation électrique (I4)
- Pipe-line d'intérêt général (I1)
- Plan de prévention des risques naturels prévisibles
- Interdiction
- Prescription
- Plan de prévention des risques technologiques
- Rouge foncé
- Bleu foncé
- Zone grise
- Rouge clair
- Bleu clair



Sources de données : Direction Générale des Finances Publiques - cadastre. Droits réservés à la commune de Le Port avec la participation de l'IUE, de l'Etat, de la Région et du Département.

